

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 mars 2012

**Service instructeur**  
Direction des Affaires Juridiques

N° CP-2012-3-12-2

**Service consulté**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR SIEGER  
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS  
DES VOSGES**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de désigner le représentant du Conseil Général appelé à siéger au sein du bureau syndical du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges en tant que vice-président.

Dans sa séance du 14 avril 2011, le Conseil Général a désigné ses représentants pour siéger dans différents organismes extérieurs, tel a été le cas pour le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

C'est ainsi qu'ont été désignés pour représenter le Département Messieurs Christian Chaton, Alain Grappe, Pierre Gsell et Jean-Jacques Weber.

Les statuts de cet organisme prévoient que sont membres du bureau syndical 7 vice-présidents représentant respectivement les 3 régions et les 4 départements.

En conséquence, il nous appartient de préciser le nom du vice-président parmi nos représentants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER